Image not found or type unknown

Maison insalubre cause locataires

Par **Mum-noe**, le **30/01/2024** à **19:11**

Bonsoir, Mes locataires sont dans ma maison depuis 3 ans. C est une maison que nous avons habitee pendant 14 ans avant de la mettre en location. J ai essayé de mettre fin au bail (qui se renouvelle en mars 2024) il y a six mois mais ils ne sont pas allés récupérer le recommandé. Maintenant ils me disent que la maison est insalubre (elle est très encombrée de meubles et désordre divers, ils n aèrent pas, ne l entretiennent pas. De l humidité est apparue dans certaines pièces, de la moisissure aux murs. Ils me menacent de faire venir les services municipaux pour établir un arrêté d insalubrité. Celle ci est de leur fait, que puis je faire? De ce que j ai lu l arrêté d insalubrité est ordonné sans enquête de responsabilité. Quels sont mes recours, j ai reçu un avis de passage d un recommandé, ils me somment de faire des travaux. C est une maison que je veux récupérer (ils m en empêchent), et là ils veulent m obliger a nettoyer leur saleté et a faire des travaux! Je suis démunie, je ne sais pas quoi faire, toute aide sera la bienvenue dans cette situation injuste.... Merci par avance..

Par **Visiteur**, le **30/01/2024** à **19:28**

Bonjour,

Consultez votre ADIL.

Si les locataires sont responsables de l'insalubrité, par manque d'hygiène ou d'aération, il n'y a aucune raison que vous deviez prendre en charge des travaux.

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16158

Pour résilier le bail vous devez envoyer le congé suffisamment à l'avance et le plus prudent c'est via un huissier afin d'éviter que le locataire ne retire pas la LRAR.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés